pendant des années j'ai voulu récuser. Mais si Récoltes et Semailles, qui a été avant tout une réflexion sur mon passé de mathématicien, a eu **un sens**, c'est de me faire comprendre aussi entre autres choses, qu'alors même que tels parmi ceux qui furent mes élèves se sont plus à me désavouer, il ne m'appartient pas de désavouer aucun d'eux. Ce qui me revient à travers eux fait partie des récoltes de ce que j'ai contribué à semer, comme eux-même y ont contribué. Et ce constat que je dresse d'une plume sans complaisance, depuis trois semaines bientôt, n'est pas un acte d'accusation contre quiconque, mais un **constat** justement, et qui m'implique autant qu'aucun d'entre eux.

(c) Le patrimoine - ou magouille et création

Note 169_6 bis $(10 \text{ avril})^{513}(**)$ Comme chacun sait, le sens du mot "trivial" en mathématique est très relatif. Ici, par "trivial" j'entends : en termes de ce qu'était censé "connu", à savoir (en l'occurrence) : le formalisme des six opérations, et le théorème de bidualité (ce dernier restant conjectural en car. p > 0 dans le contexte discret étale, avant que Deligne n'en trouve une démonstration...). En termes de ce formalisme, le principe de la démonstration s'explique de façon entièrement convaincante en quelques minutes (en même temps que l'énoncé). Cela ne dispense pas, il est vrai, de faire une démonstration en forme, ce qui impliquait la vérification de quelques compatibilités fastidieuses.

L'usage dans un tel cas, c'était que l'auteur d'un théorème (surtout s'il est important) se donne la peine d'en écrire une démonstration. Dans le cas de Verdier, il n'y a aucun doute pour moi que c'est le résultat le plus profond et le plus important par sa portée, de tous ceux dont il a l'honneur (et à juste titre en l'occurrence) de porter le nom (suivant l'expression consacrée de Weil). Il a fait pourtant pour ce théorème comme il a fait pour la théorie des catégories dérivées : du moment que le crédit lui en était acquis de toutes façons, il n'a pas jugé utile de faire le travail, et de le mettre à la disposition de tous avec une démonstration complète.

C'est là un signe éloquent d'un certain état d'esprit, dont j'ai eu occasion de parler ici et là, et dernièrement encore à la fin (datée du 28 février) de la note "Les manoeuvres" (n° 169). J'ai pu constater qu'il a fait école. Alors que la formule dite (avec la réserve ci-dessus) "de Lefschetz-Verdier" a été bel et bien un acte de création de Verdier, en un temps où il travaillait encore avec moi et avait la passion de son travail, je vois une relation directe entre ce fait qu'il n'ait jamais eu le respect de démontrer "son" théorème, et celui que sa vie de mathématicien n'ait plus connu d'acte de création semblable. Les moments créateurs nous viennent dans les instants seulement où "nous en sommes dignes", c'est à dire : en état de les accueillir...

Cette belle formule, laissée pour compte par un père à la sauvette, a d'ailleurs connu des vicissitudes étranges. Elle a fait d'abord le thème de l'un de mes premiers exposés (exp. III) de SGA 5, en 1965. Illusie s'était chargé de le rédiger, sans juger bon pendant douze ans de se donner cette peine. Elle est devenue ensuite, en parfaite connivence entre lui et Deligne (et j'imagine, avec l'accord au moins tacite de Verdier, à qui Deligne accordera des compensations substantielles) la tête du "cheval de Troie" (ou "l'épouvantail", comme j'écris plus loin), manoeuvré avec doigté, pour rendre crédible l'incroyable imposture nommée "SGA 4 ½". Celle-ci a été montée de toutes pièces aux fins d'enterrer le maître commun à tous les trois, c'est-à-dire aussi, en somme, le "grand-père" de ladite formule (laquelle sans ma modeste personne et les six opérations enterrées avec moi, ne serait sans doute pas écrite encore avant cent ans...). Pour du tableau de moeurs, voilà du tableau de moeurs!

Si mes chers ex-élèves cohomologistes, au lieu de se gaspiller dans de telles magouilles à jouer les nains (qu'ils ne sont pas) se juchant sur les épaules d'un géant (que je ne suis pas plus...), avaient pendant ces

⁵¹³La présente sous-note est issue d'une note de b. de p. à la sous-note précédente "... et le "non-sense"" (n°169₆) ; voir renvoi page 886.